

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 28 mars 2024

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre le **28 mars 2024, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

8 mars 2024

Membres présents :

Date de la réunion :

28 mars 2024

Titulaires : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN,

Suppléants :

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHERITIER
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Suppléants excusés : Jean-Claude CHADENAS

Pouvoirs :

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Claire GRANGER

Membres titulaires excusés : Antoine NELLY, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

N°12.2024

Objet de la délibération :

**Finances – Provisions pour
risques et charges – Reprise
de provision – Exercice 2024**

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le dispositif de provisions mis en place depuis l'année 2015.

A ce titre, figure au budget 2024 un montant global de provisions de 952 912 € réparti de la façon suivante :

- provision de 409 912,00 € dédiée aux agents privés d'emploi,
- provision de 500 000,00 € dédiée aux travaux d'aménagement et de construction du bâtiment

.../...

- provision de 43 000,00 € dédiée à la consommation « financière » des comptes épargne temps.

Pour cette année 2024, le Président propose de prévoir une reprise partielle de la provision dédiée aux agents privés d'emploi, pour le versement, le cas échéant, d'indemnités de rupture conventionnelle, à hauteur de 70 000,00 €.

Il est alors procédé au vote :

Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, pour la construction budgétaire 2024, la procédure de reprise de provisions, comme présentée ci-dessus, pour un montant global de 70 000 €,
- de dire que cette prévision budgétaire sera utilisée et ajustée en fonction des décisions prises, en cours d'exercice, par les membres du Conseil d'Administration,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 28 mars 2024

Le Président,

Eric MARTELLIERE



Publié ou notifié le : 3 Avril 2024
Exécutoire le : 3 Avril 2024

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE

